

# Éducation des artistes

Une analyse des antécédents scolaires des artistes actifs et des activités des diplômés des programmes d'art sur le marché du travail au Canada

## Regards statistiques sur les arts

Vol. 13 No 2

Préparé par Kelly Hill  
Traduction par Gilbert Bélisle

© Hill Stratégies Recherche Inc., juin 2015  
ISBN 978-1-926674-39-1 ; série Regards statistiques ISSN 1713-3556

Rapport financé par le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et le Conseil des arts de l'Ontario



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien



Canada Council  
for the Arts

Conseil des arts  
du Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency  
un organisme du gouvernement de l'Ontario

## Table des matières

Résumé.....	1
Section 1 : Introduction .....	8
Section 2 : Niveaux d'études postsecondaires des artistes .....	12
Section 3 : Diplômés des arts dans la population active.....	21
Section 4 : Diplômés récents (promotion de 2009-2010).....	26
Section 5 : Conclusion .....	34
Annexe : Description des neuf professions artistiques .....	37

## Résumé

Ce rapport a deux objectifs : 1) examiner les qualifications postsecondaires des artistes au Canada et 2) renseigner sur les professions et les caractéristiques de la population active de diplômés des programmes d'arts postsecondaires.

Les données de ce rapport proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (2011) ainsi que de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2009-2010, sondée en 2013).

Deux récents rapports américains ont servi à circonscrire la portée de ce rapport : *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists* et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*. Un article plus ancien de Statistique Canada (*Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail*) a également été très utile dans l'élaboration de ce rapport<sup>1</sup>.

### ***Les artistes ont des antécédents scolaires très diversifiés***

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les artistes ont des antécédents scolaires très diversifiés. Comme le démontre la figure R1, plus d'un quart des 134 500 artistes canadiens de 25 ans et plus (28 %) sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène.

Cinq ou six pour cent des artistes sont diplômés de trois autres groupes de programmes postsecondaires :

- Éducation (6 %)
- Communication et journalisme (aussi 6 %)
- Affaires, gestion et marketing (5 %)

### ***Remarque sur les données sur les artistes (ENM 2011)***

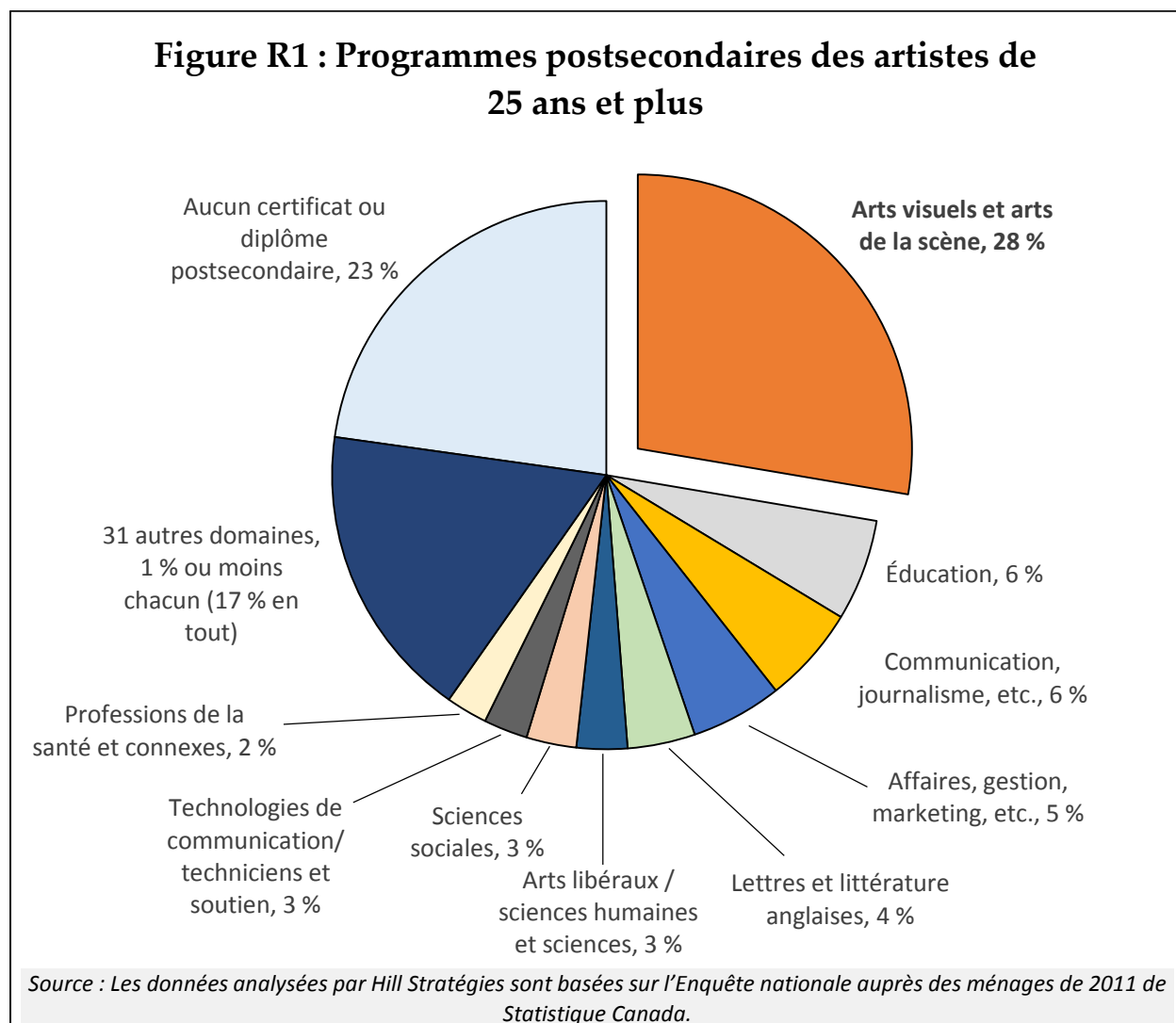
Les données sur les artistes dans ce rapport portent sur des personnes classées dans neuf professions artistiques, peu importe qu'elles aient fait partie ou non de la population active au cours de la semaine de référence. Il s'agit d'un groupe légèrement plus nombreux que celui décrit dans les rapports récents de la série *Regards statistiques sur les arts*, qui excluait 13 700 artistes qui n'étaient pas dans la population active en mai 2011.

Afin de concentrer sur les gens qui ont eu la possibilité de terminer leurs études postsecondaires, ce rapport examine les données des personnes de 25 ans et plus, ce qui a eu pour effet d'éliminer quelque 16 000 artistes de 15 à 24 ans (comparativement aux rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*).

L'effet net de ces deux changements est que le nombre global d'artistes dans ce rapport (134 500) est inférieur de 2 % à l'estimation des rapports précédents.

<sup>1</sup> *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists*, BFAMFAPHd, 2014 (<http://bfamfaphd.com/>) et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*, de Jennifer C. Lena, Strategic National Arts Alumni Project, 2014 (<http://snaap.indiana.edu/usingSNAAPData/valueForTheField/reports.cfm>). *Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail*, Jacqueline Luffman, *La culture en perspective*, vol. 12 n° 3, Statistique Canada, 2001.

Quatre pour cent des artistes sont diplômés d'un programme de langue ou de littérature anglaise.



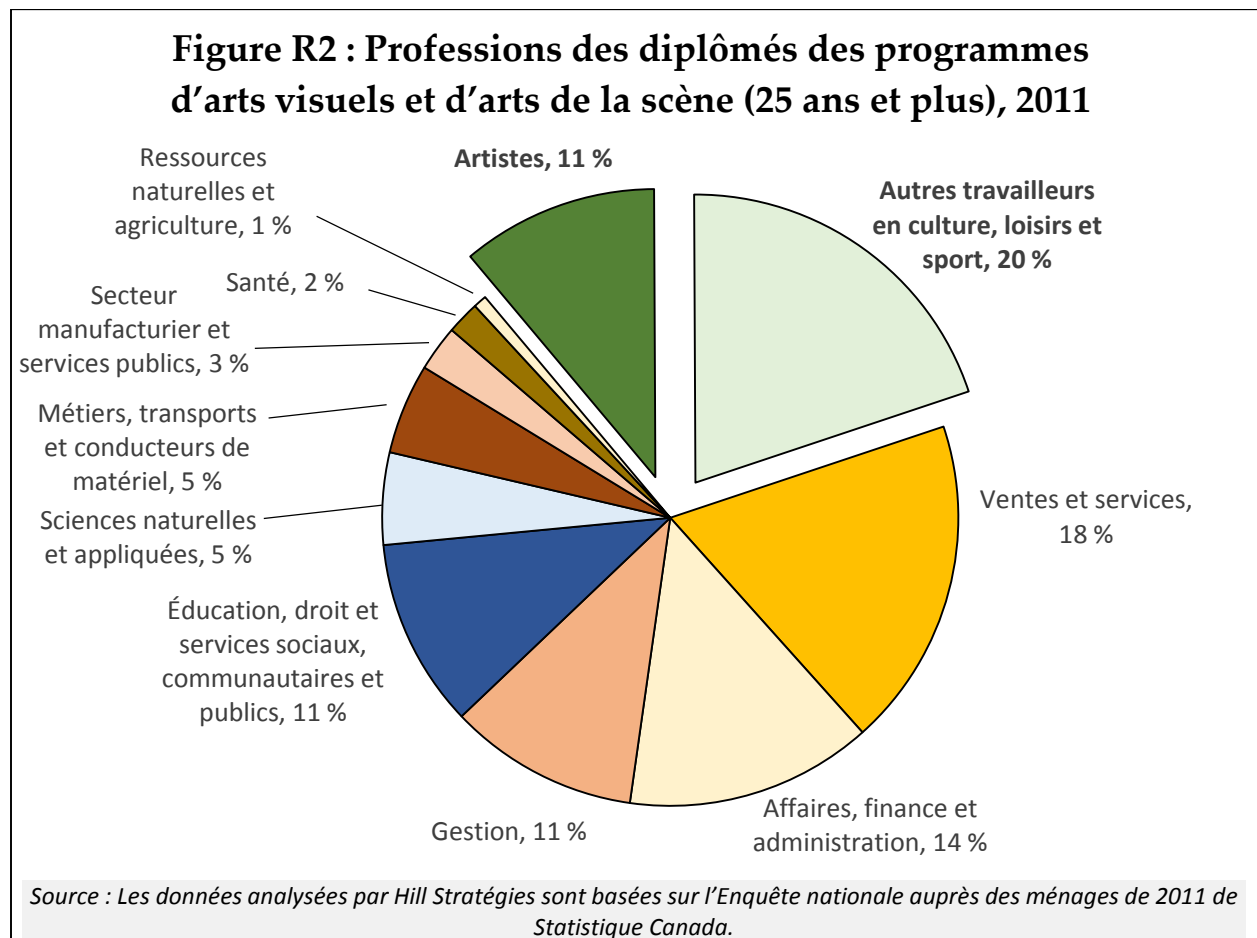
**11 % des diplômés des arts visuels ou des arts de la scène travaillent en tant qu'artistes**

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 13,7 millions de Canadiens de 25 ans et plus ont fait des études postsecondaires, y compris quelque 400 000 personnes qui ont complété un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène (396 400, ou 2,9 % de tous les diplômés postsecondaires de 25 ans ou plus).

11 % des 326 000 diplômés des arts visuels et de la scène dans la population active occupaient des professions artistiques en mai 2011.

La figure R2 démontre que 11 % des 326 300 diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans la population active en mai 2011 avaient un emploi artistique et que 20 % d'entre eux travaillaient dans le vaste secteur des arts, de la culture, des loisirs ou des sports.

De 10 % à 20 % des diplômés des arts visuels et des arts de la scène travaillent dans le secteur des ventes et services (18 %), dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration (14 %), en gestion (11 %), et en éducation, en droit ou dans les services sociaux, communautaires ou publics (également 11 %). On retrouve également 5 % de diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et le secteur des métiers, transports et conducteurs de matériel.



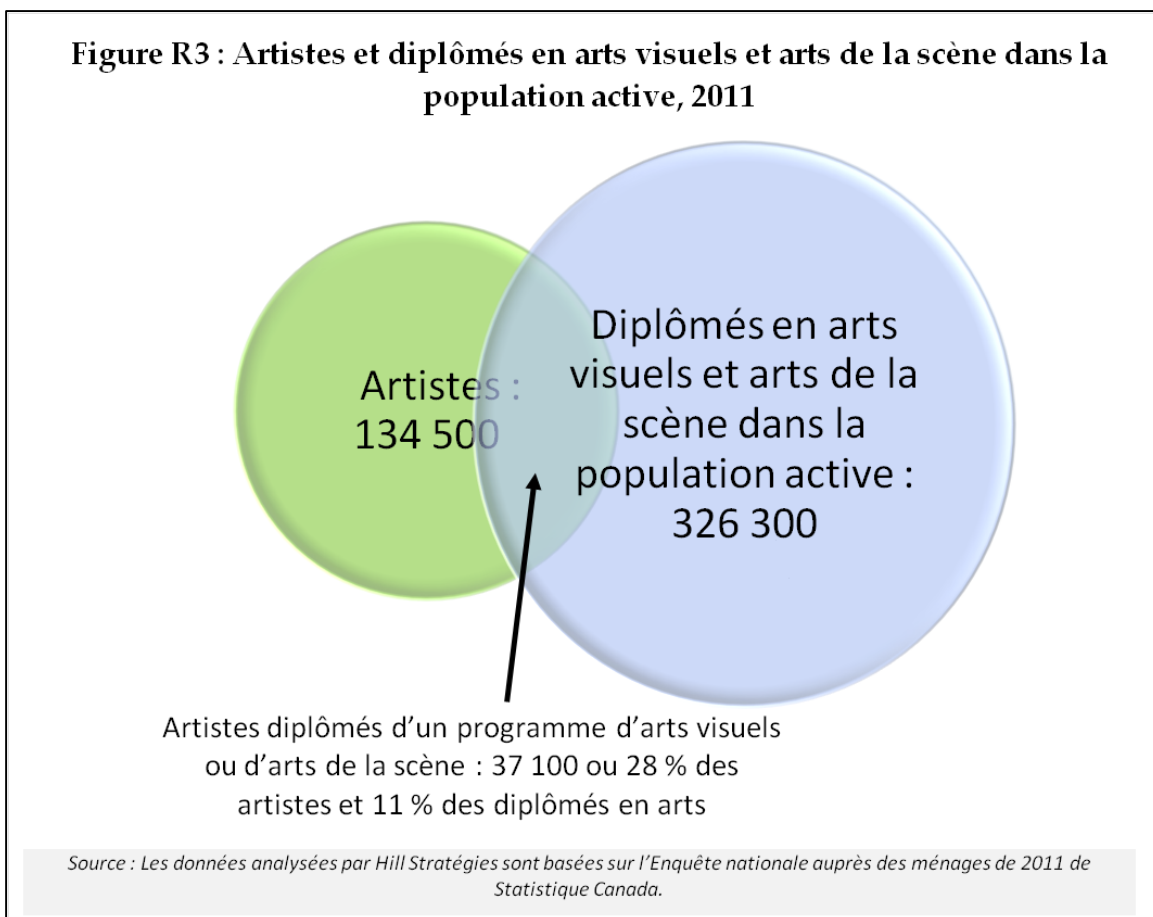
### *Peu de diplômés des arts visuels et de la scène travaillent dans une profession artistique*

Une des principales conclusions du récent rapport américain *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists* était l'absence « surprenante » de recoupement entre les artistes professionnels et les diplômés des arts. Cette étude américaine avait constaté que 16 % des artistes étaient titulaires d'un diplôme d'un programme d'art et que 10 % des diplômés des arts travaillaient dans une profession artistique.

Bien que les définitions de « profession artistique » et de « diplômé des arts » de cette étude américaine diffèrent de celles de nos recherches au Canada, les conclusions des études canadiennes sont relativement semblables, surtout quant aux professions des diplômés en art.

- Vingt-huit pour cent des 134 500 artistes canadiens de 25 ans et plus sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène.
- Onze pour cent des 326 300 diplômés des arts visuels ou des arts de la scène dans la population active occupaient des professions artistiques en mai 2011.

La figure R3 présente le recoupement entre les diplômés des arts visuels et des arts de la scène et les artistes dans la population active.



## ***16 100 diplômés en art et communication en 2009-2010***

L'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada propose des renseignements détaillés sur les diplômés postsecondaires en 2009-2010 selon des regroupements de programmes d'études. Le regroupement qui se rapproche le plus des « diplômés des arts » est celui réunissant les diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène avec les diplômés d'un programme postsecondaire de technologie des communications. La présence des programmes de technologie des communications n'est pas idéale pour la présente analyse. Toutefois, dans l'ensemble de la population active de 2011, les diplômés des arts visuels et des arts de la scène constituaient 84 % des travailleurs du regroupement et ceux en technologie des communications, seulement 16 %. Cet amalgame de regroupements de programmes est appelé « art et communication » dans le présent rapport.

En 2009-2010, 16 100 Canadiens ont reçu un diplôme d'un programme d'art ou de communication. Les diplômés en art et communication avaient légèrement plus tendance que les autres diplômés à avoir fait leurs études au Québec (28 % vs 24 %) et légèrement moins dans les provinces de l'Atlantique (4 % vs 7 %). En Ontario ainsi que dans les quatre provinces de l'Ouest et les trois territoires, les pourcentages de diplômés en art et communication sont semblables à ceux de l'ensemble des diplômés.

### ***Sources d'aide financière et endettement des étudiants (END, 2009-2010)***

Les sources les plus courantes d'aide financière des diplômés en art et communication de 2009-2010 étaient les parents (selon 65 % des diplômés), les revenus d'emploi (64 %) et les épargnes personnelles (59 %). Deux autres sources d'aide financière ont été signalées par environ la moitié des diplômés en art et communication : les prêts étudiants du gouvernement (50 %) et les bourses d'études, prix d'excellence et récompenses (45 %).

Du côté des diplômés qui ont emprunté pour payer leurs études postsecondaires, le niveau d'endettement des diplômés en art et communication à la fin des études en 2009-2010 est très semblable à celui des autres diplômés :

- 17 % des diplômés en art et communication (comparativement à 21 % de tous les diplômés) n'avaient pas de dettes à la fin de leurs études.
- Un pourcentage semblable de diplômés en art et communication (11 %) et de tous les diplômés (10 %) avait un niveau d'endettement entre 1 \$ et 4 999 \$.
- 15 % des diplômés en art et communication et 13 % de tous les diplômés avaient un niveau d'endettement entre 5 000 \$ et 9 999 \$.
- 32 % des diplômés en art et communication et 29 % de tous les diplômés avaient un niveau d'endettement entre 10 000 \$ et 24 999 \$.
- Le même pourcentage de diplômés en art et communication et de tous les diplômés (26 %) avait un niveau d'endettement étudiant (de toutes les sources) de 25 000 \$ ou plus.

## *Des signes de sous-emploi des diplômés récents en art et communication (END, 2009-2010)*

Bien que les données de ce rapport ne soient pas définitives, les diplômés récents en art et communication seraient sous-employés comparativement à d'autres diplômés postsecondaires récents. Plus précisément, les diplômés en art et communication avaient beaucoup moins tendance à occuper un emploi qui se rapportait à leurs études (36 % vs 58 %). Seulement 46 % des diplômés en art et communication ont indiqué que leur emploi au moment de l'enquête était celui qu'ils espéraient avoir après l'obtention du diplôme, contrairement à 62 % de tous les diplômés.

De plus, les diplômés en art et communication ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à occuper des emplois mal rémunérés au moment de l'enquête : 23 % des diplômés en art et communication avaient un emploi à revenu annuel brut inférieur à 20 000 \$, comparativement à 10 % de tous les diplômés. Les diplômés en art et communication ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à travailler dans le secteur des ventes et services (22 % vs 13 %).

Les diplômés en art et communication sont également beaucoup plus enclins que les autres diplômés à avoir eu plusieurs employeurs au cours des trois années après l'obtention de leur diplôme : 18 % des diplômés en art et communication (vs 8 % de tous les diplômés) avaient eu quatre employeurs ou plus depuis la fin de leurs études.

Malgré ces difficultés sur le marché du travail, 72 % des diplômés récents en art et communication choisiraient de poursuivre le même programme d'études si c'était à refaire. C'est à peine moins que le pourcentage de l'ensemble des diplômés (76 %).

### *Remarques sur la méthodologie*

- Neuf codes de profession détaillés de Statistique Canada (ENM, 2011) correspondent aux « artistes » du présent rapport :
  - les acteurs et comédiens;
  - les artisans;
  - les auteurs, rédacteurs et écrivains;
  - les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
  - les danseurs;
  - les musiciens et chanteurs;
  - les autres artistes de spectacle;
  - les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé;
  - les artistes des arts visuels.
- Les individus sont classés dans la profession où ils ont travaillé le plus d'heures au cours de la semaine de référence. S'ils n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence, ils sont classés selon l'emploi qu'ils ont le plus occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.



- Les personnes qui ont consacré plus de temps à un autre emploi qu'à leurs activités artistiques pendant la semaine de référence sont dénombrées dans l'autre emploi.
- Les artistes qui enseignent dans des établissements postsecondaires, secondaires ou élémentaires sont classés en tant qu'enseignants ou professeurs et sont donc exclus du dénombrement des artistes. Les enseignants et instructeurs dans certains milieux (comme les écoles d'art privées, les académies et les conservatoires) sont inclus dans les professions artistiques.
- Les données sur les professions comprennent les travailleurs salariés et autonomes.

## **Section 1 : Introduction**

Ce rapport analyse des données de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête nationale auprès des diplômés, deux sources de données qui contiennent des informations utiles au sujet de la scolarité des artistes et de la situation des diplômés de programmes d'art sur le marché du travail.

Le rapport est organisé en trois grandes sections :

- un examen des programmes d'études postsecondaires des artistes dans la population active du Canada fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM);
- une analyse des activités sur le marché du travail canadien de tous les diplômés des programmes postsecondaires d'arts visuels et d'arts de la scène, peu importe leur secteur d'activité, fondée sur les données de l'ENM de 2011;
- un examen des données au sujet de la promotion la plus récente (année scolaire 2009-2010) des programmes d'art des établissements postsecondaires publics au Canada, peu importe le secteur d'activité des diplômés, fondé sur l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 (END).

Deux rapports américains récents ont servi à circonscrire la portée de ce rapport : *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists* et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*. Un article plus ancien de Statistique Canada (*Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail*) a également été très utile dans l'élaboration de ce rapport<sup>2</sup>.

### ***Artistes dans la population active (ENM, 2011)***

Neuf codes de profession détaillés de Statistique Canada correspondent aux « artistes » du présent rapport :

- les acteurs et comédiens;
- les artisans;
- les auteurs, rédacteurs et écrivains;
- les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
- les danseurs;
- les musiciens et chanteurs;
- les autres artistes de spectacle (comprend les artistes de cirque, les magiciens, les mannequins, les marionnettistes et les autres artistes non classés ailleurs);
- les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé;

---

<sup>2</sup> *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists*, BFAMFAPHd, 2014 (<http://bfamfaphd.com/>) et *Making It Work: The Education and Employment of Recent Arts Graduates*, de Jennifer C. Lena, Strategic National Arts Alumni Project, 2014 (<http://snaap.indiana.edu/usingSNAAPData/valueForTheField/reports.cfm>). *Situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail*, Jacqueline Luffman, *La culture en perspective*, vol. 12 n° 3, Statistique Canada, 2001.

- les artistes des arts visuels (selon Statistique Canada, les « peintres, sculpteurs et autres artistes visuels »).

L'annexe renferme des descriptions complètes de ces professions.

Les individus sont classés dans la profession où ils ont travaillé le plus d'heures au cours de la semaine de référence. S'ils n'ont pas travaillé au cours de cette semaine, ils sont classés selon leur plus longue période d'emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les artistes qui ont consacré plus de temps à une autre profession qu'à leur art au cours de la semaine de référence sont dénombrés dans cette autre profession.

Enfin, il est important d'avoir à l'esprit ces précisions au sujet des données de l'ENM :

- Les artistes qui enseignent dans des établissements élémentaires, secondaires ou postsecondaires sont classés en tant qu'enseignants ou professeurs et sont donc exclus du dénombrement des artistes. Les enseignants et instructeurs dans certains milieux (comme les écoles d'art privées, les académies et les conservatoires) sont inclus dans les professions artistiques.
- Les données sur les professions comprennent les travailleurs salariés et autonomes.

Le présent rapport ne traite pas de tous les éléments d'information que l'on pourrait désirer avoir au sujet des antécédents scolaires des artistes dans la population active et de la situation des diplômés des arts. Il n'a donc pas été possible d'établir les écarts de revenus des artistes dans la population active selon leurs programmes d'études.

**Remarque sur les données sur les artistes (ENM 2011)**

Les données sur les artistes dans ce rapport portent sur des personnes classées dans neuf professions artistiques, peu importe qu'elles aient fait partie ou non de la population active au cours de la semaine de référence. Il s'agit d'un groupe légèrement plus nombreux que celui décrit dans les rapports récents de la série *Regards statistiques sur les arts*, qui excluait 13 700 artistes qui n'étaient pas dans la population active en mai 2011.

Afin de concentrer sur les gens qui ont eu la possibilité de terminer leurs études postsecondaires, ce rapport examine les données des personnes de 25 ans et plus, ce qui a eu pour effet d'éliminer quelque 16 000 artistes de 15 à 24 ans (comparativement aux rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*).

L'effet net de ces deux changements est que le nombre global d'artistes dans ce rapport (134 500) est inférieur de 2 % à l'estimation des rapports précédents.

## *Diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (ENM, 2011)*

L'analyse des diplômés concentre en grande partie sur les diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène. Les programmes d'arts visuels et d'arts de la scène comprennent « les programmes d'enseignement qui portent sur les processus de création et d'interprétation d'œuvres et les performances faisant intervenir des phénomènes sonores, visuels ou kinesthésiques pour exprimer des idées ou des émotions sous diverses formes, en fonction de critères esthétiques ». Cette catégorie comprend les programmes suivants : artisanat et arts populaires; danse; design et arts appliqués; art dramatique/arts de la scène, théâtre; arts de la cinématographie, de la vidéographie et de la photographie; beaux-arts et arts plastiques; musique; gestion des arts, divertissements et médias<sup>3</sup>.

Cette approche a été choisie à cause des limitations de la base de données (notamment l'impossibilité de ventiler complètement les données par programme d'enseignement) ainsi que pour des raisons de fiabilité statistique des données de domaines d'études particuliers. Enfin, nous signalons qu'aucune donnée n'est disponible sur la situation professionnelle des diplômés de certains établissements spécialisés de formation artistique.

Pour en savoir plus et lire un examen détaillé des limitations de la méthodologie de l'Enquête nationale auprès des ménages, consultez notre [profil statistique des artistes au Canada en 2011](#) ainsi que notre [rapport détaillé sur la méthodologie des sources de données sur les artistes au Canada](#).

## *Diplômés récents des programmes d'art (END, 2009-2010)*

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END), la source des données sur les diplômés récents examinées par le présent rapport, a sondé la promotion de 2009-2010 des établissements d'enseignement postsecondaires publics au Canada. L'enquête n'a pas interrogé les personnes qui ont suivi une formation professionnelle ailleurs que dans ces établissements, par exemple dans un organisme d'enseignement postsecondaire privé, un programme d'apprentissage, etc., ce qui peut être assez courant chez certains types d'artistes comme les danseurs et les artisans.

Les données sur les diplômés des arts récents proviennent d'un amalgame de regroupements de programmes d'enseignement élaborés par Statistique Canada dans le cadre de l'END. Ces données étaient disponibles pour figurer dans ce rapport. Parmi les regroupements actuels, les regroupements qui se rapprochent le plus d'un regroupement de diplômés de programmes d'art sont ceux des diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène et des diplômés d'un programme postsecondaire en technologie des communications. La présence des programmes de technologie des communications n'est pas idéale pour la présente analyse. Toutefois, dans l'ensemble de la population active de 2011, les diplômés des arts visuels et des arts de la scène

---

<sup>3</sup> *Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011*, Statistique Canada, 2012, [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=50.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=50.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3), consulté le 30 avril 2015.

constituaient 84 % des travailleurs du regroupement et ceux en technologie des communications, seulement 16 %. De plus, le regroupement des programmes de technologie des communications comprend quelques programmes d'animation et de design. Enfin, 5 % des diplômés des programmes de technologie des communications occupaient des professions artistiques en 2011.

Les individus qui ont suivi un programme postsecondaire de lettres ou de littérature sont exclus de l'analyse des diplômés en art récents parce ces programmes d'études font partie du regroupement des sciences humaines dans les données disponibles. On ne trouvera donc ici que quelques informations au sujet des diplômés de sciences humaines, ce groupe ne faisant pas l'objet principal du présent rapport.

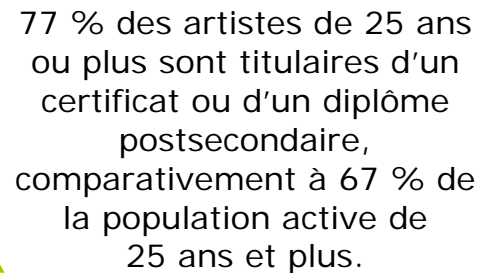
Bref, la section sur les diplômés récents des programmes d'art comprend les diplômés des programmes d'arts visuels, d'arts de la scène et de communication des établissements d'enseignement postsecondaires publics du Canada et exclut les diplômés des programmes de sciences humaines ainsi que tous les diplômés des programmes de formation professionnelle autres que ceux dispensés par ces établissements.

## **Section 2 : Niveaux d'études postsecondaires des artistes**

Cette section propose des renseignements sur le niveau d'études postsecondaires de 134 500 Canadiens de 25 ans et plus dénombrés en tant qu'artistes dans l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 (peu importe qu'ils aient fait partie de la population active ou non au cours de la semaine de référence).

### ***Niveaux d'études des artistes***

Comme indiqué dans notre [profil statistique des artistes au Canada en 2011](#), les niveaux d'études des artistes sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population active canadienne. En effet, 77 % des artistes de 25 ans et plus (104 000 personnes) sont titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire, comparativement à 67 % de l'ensemble de la population active de 25 ans et plus.



77 % des artistes de 25 ans ou plus sont titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire, comparativement à 67 % de la population active de 25 ans et plus.

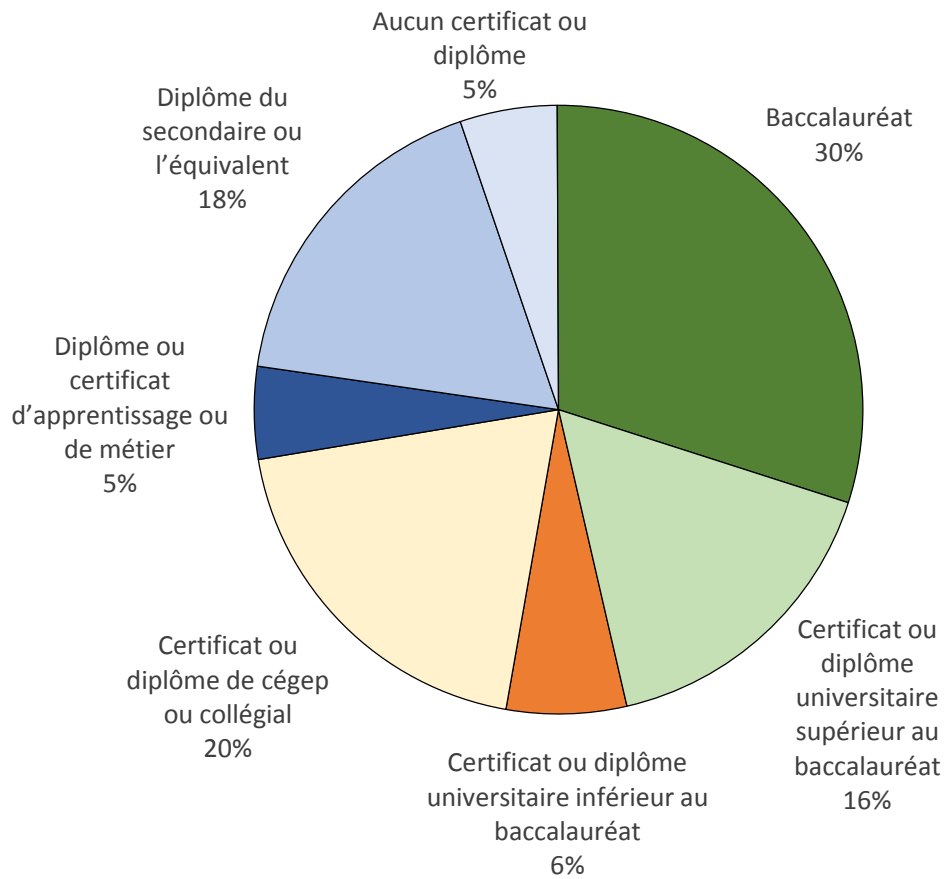
Plus précisément, le pourcentage d'artistes (25 ans et plus) titulaires d'un baccalauréat ou diplôme supérieur (46 %) est beaucoup plus élevé que le pourcentage de la population active ayant au moins un baccalauréat (28 %).

Les pourcentages d'artistes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un cégep ou d'un collège (20 %) ou d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (6 %) sont très semblables aux pourcentages correspondants dans l'ensemble de la population active (22 % et 5 %, respectivement).

Beaucoup moins d'artistes (5 %) que d'autres travailleurs (13 %) sont titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme d'apprentissage ou de métier.

La figure 1 présente une ventilation des niveaux d'études des artistes de 25 ans et plus.

**Figure 1 : Niveau d'études des artistes de 25 ans et plus,  
2011**



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

La figure 2 présente le pourcentage d'artistes par profession qui ont obtenu un diplôme universitaire ou supérieur. Tel qu'indiqué précédemment, le pourcentage de tous les artistes de 25 ans et plus titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (46 %) est beaucoup plus élevé que le pourcentage de titulaires dans l'ensemble de la population active (28 %). On retrouve souvent des diplômés universitaires parmi les auteurs et les écrivains (66 %) ainsi que parmi les chefs d'orchestre, les compositeurs et les arrangeurs (56 %). Ces deux professions ont également des pourcentages supérieurs à la moyenne de personnes ayant des diplômes ou des certificats supérieurs au baccalauréat (ces gens sont inclus dans le pourcentage de titulaires de diplômes universitaires) : 26 % des auteurs et 25 % des chefs d'orchestre, comparativement à 16 % de tous les artistes.

Les proportions de titulaires d'au moins un baccalauréat sont légèrement supérieures à la moyenne dans deux autres professions artistiques : les musiciens et chanteurs (49 %) et les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (48 %), comparativement à 46 % pour l'ensemble des artistes. De nombreux producteurs, réalisateurs et chorégraphes ont également un diplôme ou un certificat d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire (26 %, ce qui est plus élevé que la moyenne de tous les artistes : 20 %).

On constate moins de diplômés universitaires dans les professions artistiques des artisans (21 %), des autres artistes du spectacle (23 %) et des danseurs (29 %). Pour ces trois professions artistiques, un examen des catégories proposées par l'ENM révèle les faits suivants :

- Une proportion supérieure à la moyenne d'artisans a un certificat ou un diplôme d'un programme d'apprentissage ou de métier (13 % vs 5 % de tous les artistes), un diplôme du secondaire (27 % vs 17 % de tous les artistes) ou aucun diplôme du secondaire (13 % vs 5 % de tous les artistes).
- Une proportion supérieure à la moyenne d'autres artistes du spectacle a un diplôme du secondaire (29 % vs 17 % de tous les artistes) ou aucun diplôme du secondaire (15 % vs 5 % de tous les artistes).
- Une proportion relativement élevée de danseurs ont un diplôme du secondaire ou l'équivalent (26 %, comparativement à la moyenne de 17 % de tous les artistes).

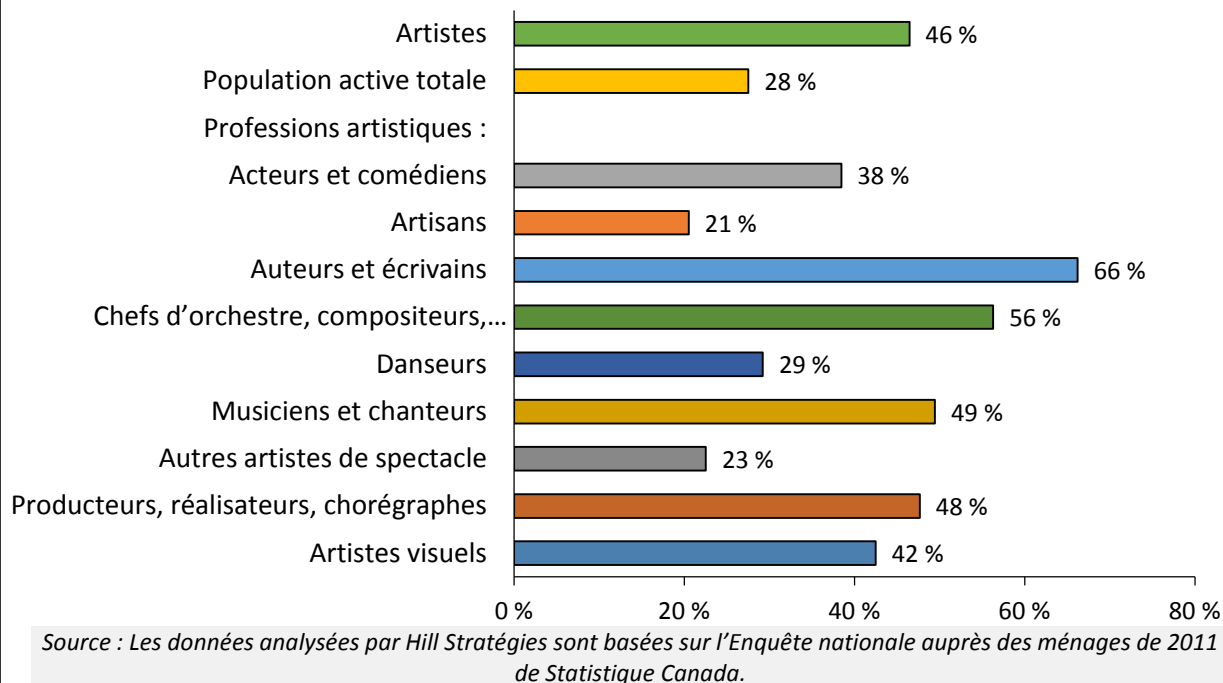
Il est possible que bon nombre de ces artistes suivent des programmes de formation professionnelle spécialisée à l'extérieur des établissements d'enseignement postsecondaires publics (et ne sont donc pas recensés par l'ENM).

Deux autres professions artistiques ont des proportions légèrement inférieures à la moyenne de personnes ayant au moins un baccalauréat : les acteurs et les comédiens (38 %) et les artistes visuels (42 %). La moyenne est de 46 % pour tous les artistes.



## Figure 2 : Pourcentage de titulaires de diplômes universitaires, 2011

### Artistes, population active totale et artistes par profession (25 ans ou plus)



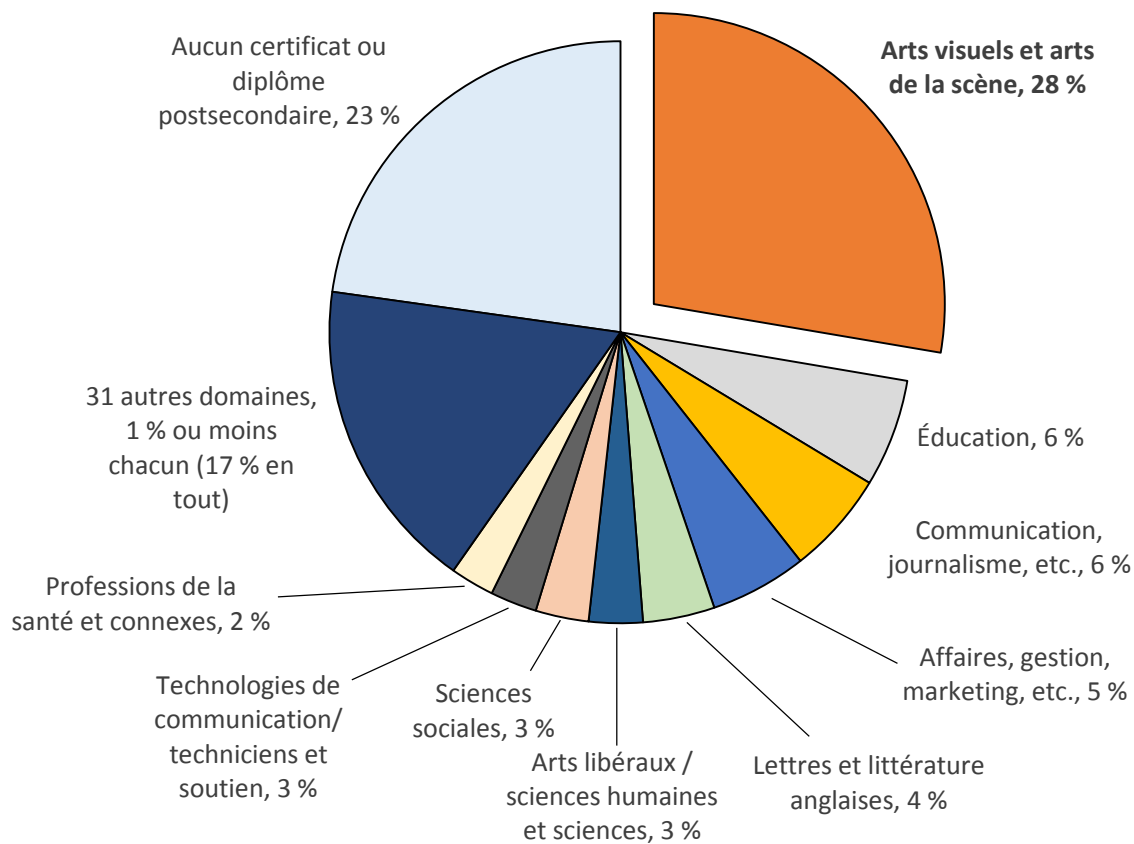
### *Les artistes ont une grande diversité d'antécédents scolaires*

La figure 3 démontre que les artistes ont une grande diversité d'antécédents scolaires. Plus d'un quart des artistes de 25 ans et plus au Canada (28 %) sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène. Les programmes d'arts visuels et d'arts de la scène comprennent « les programmes d'enseignement qui portent sur les processus de création et d'interprétation d'œuvres et les performances faisant intervenir des phénomènes sonores, visuels ou kinesthésiques pour exprimer des idées ou des émotions sous diverses formes, en fonction de critères esthétiques. » Cette catégorie comprend les programmes suivants : artisanat et arts populaires; danse; design et arts appliqués; art dramatique/arts de la scène, théâtre; arts de la cinématographie, de la vidéographie et de la photographie; beaux-arts et arts plastiques; musique; gestion des arts, divertissements et médias<sup>4</sup>.

C'est de loin le programme d'études que l'on rencontre le plus souvent chez les artistes. On recense 5 % ou 6 % d'artistes dans trois autres regroupements de programmes postsecondaires : éducation; communication et journalisme; et affaires, gestion et marketing.

<sup>4</sup> Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011, Statistique Canada, 2012, [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=50.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=50.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3), consulté le 30 avril 2015.

**Figure 3 : Programmes postsecondaires des artistes de 25 ans et plus**



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

Le regroupement de programmes d'études en affaires, gestion et marketing est celui que l'on retrouve la plus souvent dans les antécédents scolaires de l'ensemble de la population active au Canada (12 %).

## *Détail des programmes d'études postsecondaires des artistes*

Un examen détaillé des données révèle que cinq des douze programmes postsecondaires ayant au moins 2 % de diplômés parmi la population active (25 ans et plus) figurent dans le regroupement des arts visuels et des arts de la scène :

- Musique : 11 % (15 400 artistes)
- Beaux-arts et arts plastiques : 6 % (8 100 artistes)
- Théâtre, arts de la scène, art dramatique : 3 % (4 400 artistes)
- Arts de la cinématographie, de la vidéographie ou de la photographie : 3 % (4 100 artistes)
- Design et arts appliqués : 2 % (2 600 artistes)

Au moins 2 % des artistes dans la population active ont poursuivi leurs études dans les deux programmes suivants :

- Éducation (général) : 3 % (3 900 artistes)
- Formation et perfectionnement professionnels des enseignants, matières spécifiques : 2 % (3 000 artistes)

Les diplômés des programmes de communication et de journalisme occupent 2 % des emplois artistiques au Canada :

- Étude de la communication et des médias : 2 % (3 200 artistes)
- Journalisme : 2 % (2 700 artistes)

Deux pour cent et plus des artistes ont fait leurs études dans trois autres programmes :

- Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines : 3 % (4 000 artistes)
- Langue et littérature anglaises (général) : 2 % (2 800 artistes)
- Communications audiovisuelles – technologues/technicien : 2 % (2 700 artistes<sup>5</sup>)

---

<sup>5</sup> Cette catégorie comprend les programmes suivants : photographie, film et vidéo – technologue/technicien et assistant; radiodiffusion et télédiffusion – technologue/technicien; enregistrement – technologue/technicien; et communications audiovisuelles – technologue/technicien (autres). *Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 20011*, Statistique Canada, 2012, [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127941&CPV=10.02&CST=01012011&CLV=2&MLV=3](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127941&CPV=10.02&CST=01012011&CLV=2&MLV=3), consulté le 28 mai 2015.

## *Études postsecondaires des différents types d'artistes*

Bien que les programmes d'arts visuels et d'arts de la scène soient de loin le groupe de programmes d'enseignement le plus fréquent chez les artistes (28 % de tous les artistes), le cheminement scolaire des artistes varie considérablement selon la profession artistique. Les neuf professions artistiques ont en commun le fait qu'une minorité d'artistes ont étudié dans le programme postsecondaire se rapportant le plus directement à leur profession artistique.

### *Arts littéraires*

- Treize pour cent des auteurs et écrivains avaient complété un programme de langue et de littérature/lettres anglaises, qui fait partie du groupe des sciences humaines (25 % des auteurs et écrivains). Puis viennent les programmes de communication, de journalisme et connexes (12 % des auteurs et écrivains). Seulement 11 % des auteurs et écrivains n'ont pas complété un programme d'études postsecondaires.

### *Arts visuels et artisanat*

- Neuf pour cent des artisans ont complété un programme de beaux-arts ou d'arts plastiques, qui fait partie du regroupement des arts visuels et des arts de la scène (14 %). Aucun autre programme ne dénombre plus de 6 % des artisans. Quarante pour cent des artisans n'ont pas complété un programme postsecondaire, bien que certains aient pu recevoir une formation artistique ailleurs que dans un établissement postsecondaire. De tels programmes ne sont pas recensés par l'ENM.
- Vingt-trois pour cent des artistes visuels ont complété un programme postsecondaire de beaux-arts et d'arts plastiques, tandis que 6 % d'entre eux ont fait des études en design ou en arts appliqués. Ces deux programmes figurent dans le regroupement le plus fréquent chez les artistes visuels (programmes d'arts visuels et d'arts de la scène : 36 %). Un quart des artistes visuels (25 %) n'ont pas terminé leurs études postsecondaires.

### *Arts de la scène et cinéma*

- Douze pour cent des danseurs sont diplômés d'un programme postsecondaire de danse, tandis que 11 % d'entre eux ont complété un programme en éducation. Le regroupement de programmes le plus fréquent chez les danseurs est celui des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (21 %). Un tiers des danseurs (33 %) n'ont pas fait d'études postsecondaires. Beaucoup de danseurs ont pu suivre une formation en danse ailleurs que dans un établissement postsecondaire. Ces programmes ne sont pas recensés par l'ENM.
- Quatorze pour cent des producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé ont complété un programme postsecondaire en arts de la cinématographie, de la vidéographie ou de la photographie. Ce programme fait partie du regroupement des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (27 %). Le deuxième regroupement le plus fréquent est les communications, le journalisme et les programmes connexes (16 %). Seize pour cent des

producteurs, réalisateurs et chorégraphes n'ont pas complété un programme postsecondaire.

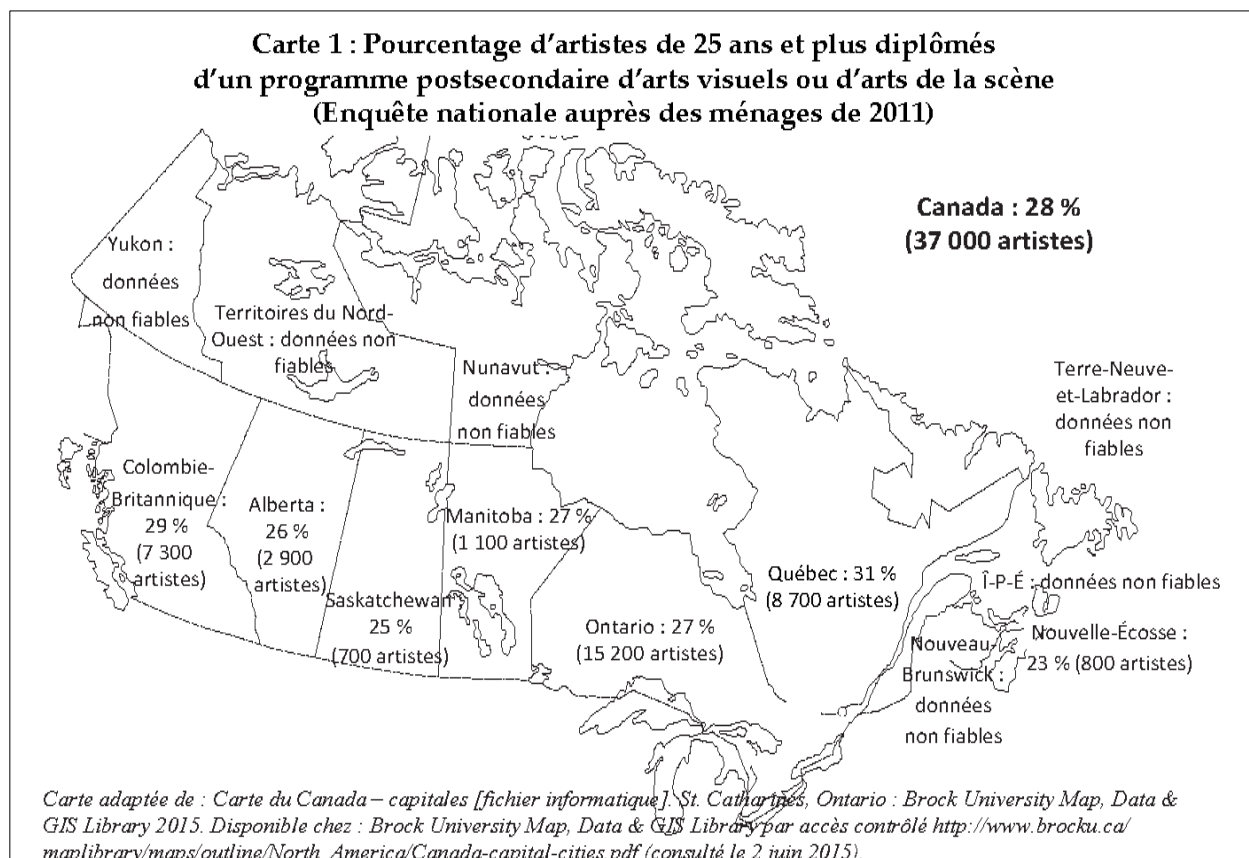
- Environ un quart des acteurs et comédiens (27 %) ont complété un programme postsecondaire en art dramatique, arts de la scène ou théâtre, qui est inclus dans le regroupement des arts visuels et des arts de la scène (37 %). Vingt-six pour cent des acteurs et des comédiens n'ont pas complété un programme postsecondaire.
- Un tiers des chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (33 %) ont complété un programme de musique postsecondaire (39 %). Vingt pour cent d'entre eux n'ont pas complété de programme postsecondaire.
- Quarante-et-un pour cent des musiciens et chanteurs ont complété un programme de musique postsecondaire, qui fait partie du regroupement de programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (44 %). Vingt-quatre pour cent des musiciens et des chanteurs n'ont pas terminé de programme d'études postsecondaires.
- Aucun programme d'études postsecondaires ne prédomine chez les autres artistes du spectacle (groupe comprenant les artistes du cirque, les magiciens, les marionnettistes, etc.). Seulement 14 % des autres artistes du spectacle ont complété un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène. Aucun autre regroupement de programmes ne réunit plus de 5 % des autres artistes du spectacle. Quarante-quatre pour cent de ces artistes n'ont pas complété de programme d'études postsecondaires, le pourcentage le plus important de ce genre parmi les neuf professions artistiques.

### *Artistes ayant reçu une formation artistique par province*

Comme indiqué précédemment, 28 % des artistes de 25 ans et plus au Canada sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène. Comme le démontre la carte 1, cette proportion varie quelque peu entre les provinces.

- Au Québec, 8 700 artistes sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène, soit 31 % de tous les artistes au Québec.
- En Colombie-Britannique, les 7 300 artistes diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène constituent 29 % de tous les artistes de cette province.
- Les 1 100 artistes du Manitoba diplômés d'un tel programme représentent 27 % de tous les artistes de la province.
- De façon semblable, les 15 200 artistes en Ontario diplômés de ces programmes constituent 27 % de tous les artistes de la province.
- En Alberta, les 2 900 artistes diplômés des programmes d'arts visuels ou d'arts de la scène forment 26 % de tous les artistes.
- Les 700 artistes de la Saskatchewan diplômés de ces programmes représentent 25 % de tous les artistes de la province.
- Il y a 800 artistes en Nouvelle-Écosse qui sont diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène, soit 23 % de tous les artistes.

Le nombre d'artistes diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène n'est pas fiable pour le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et les trois territoires.



### **Section 3 : Diplômés des arts dans la population active**

Pour faire suite à l'examen des programmes d'études postsecondaires des artistes dans la population active, cette section examine les activités sur le marché du travail de tous les diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène dans les établissements d'enseignement postsecondaires publics, peu importe qu'ils travaillent ou non en tant qu'artistes. Les données dont il sera question proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Selon l'ENM de 2011, 13,7 millions de Canadiens âgés de 25 ans et plus avaient fait des études postsecondaires, y compris quelque 400 000 diplômés de programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (396 400, ou 2,9 % de tous les diplômés postsecondaires de 25 ans et plus).

De nombreux autres programmes d'études postsecondaires ont plus de diplômés dans la population active :

- Affaires, gestion et administration publique : 22 % de tous les diplômés postsecondaires
- Architecture, génie et technologies connexes : également 22 %
- Santé et domaines connexes : 14 %
- Sciences sociales, sciences du comportement et droit : 10 %
- Éducation : 8 %
- Services personnels, de protection et de transport : 6 %
- Sciences humaines : 5 %
- Mathématiques, informatique et sciences de l'information : 4 %
- Sciences de la vie, sciences physiques et technologies : 3 %

Il y a légèrement plus de diplômés des arts visuels et des arts de la scène que de diplômés des programmes d'agriculture, de ressources naturelles et de conservation (2,2 % de tous les diplômés de 25 ans et plus).

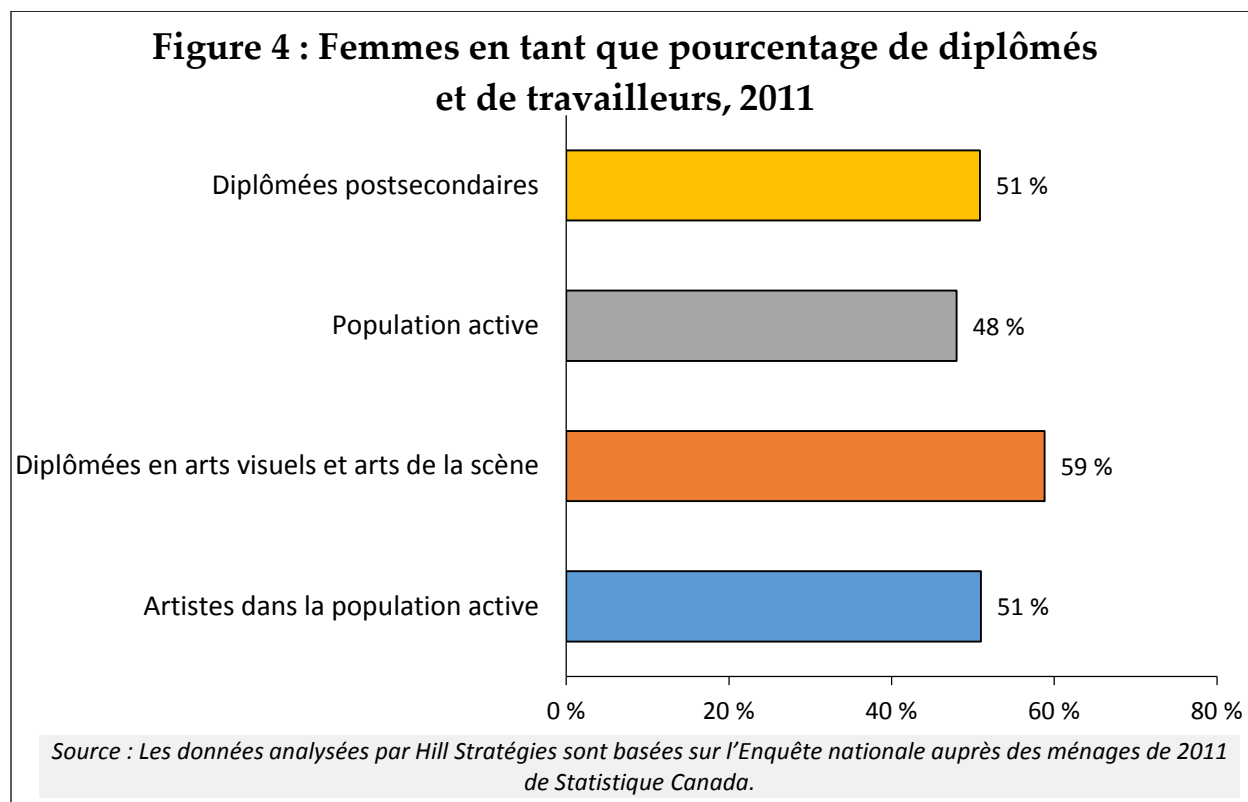
#### ***Information démographique au sujet des diplômés des arts visuels et des arts de la scène***

Les diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène ont une nette préférence pour les programmes de niveau collégial et universitaire :

- 9 % ont obtenu un certificat ou un diplôme d'apprentissage ou de métier.
- 43 % ont obtenu un diplôme ou certificat d'un cégep, d'un collège ou d'un établissement non universitaire.
- 10 % ont obtenu un certificat ou un diplôme inférieur au baccalauréat.
- 38 % ont obtenu un certificat ou un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur (soit 28 % de titulaires de baccalauréat et 10 % d'un diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat).

La proportion de femmes diplômées des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (59 %) est supérieure à celle des femmes diplômées dans l'ensemble des programmes postsecondaires (51 %).

La proportion des femmes diplômées est supérieure à la proportion de femmes dans la population active. C'est vrai pour les diplômées des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène ainsi que pour toutes les diplômées. Comme le démontre la figure 4, les femmes constituent 51 % des diplômés postsecondaires mais seulement 48 % de la population active. De façon semblable, 59 % des diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène sont des femmes, alors qu'elles ne constituent que 51 % des artistes dans la population active.



Les jeunes semblent particulièrement friands des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène. Les diplômés de ces programmes ont beaucoup plus tendance à être âgés de moins de 35 ans que l'ensemble des diplômés postsecondaires :

- Trente-et-un pour cent des diplômés des arts ont de 25 à 34 ans, comparativement à 22 % de tous les diplômés.
- Vingt-trois pour cent des diplômés des arts ont de 35 à 44 ans, le même pourcentage que l'ensemble des diplômés.
- Vingt-deux pour cent des diplômés des arts ont de 45 à 54 ans, comparativement à 24 % de tous les diplômés.



- Quinze pour cent des diplômés des arts ont de 55 à 64 ans, comparativement à 18 % de tous les diplômés.
- Dix pour cent des diplômés des arts ont 65 ans et plus, comparativement à 14 % de tous les diplômés.

Un quart des diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène sont des immigrants, un pourcentage grosso modo identique à celui de l'ensemble des diplômés (27 %).

Près de 2 % des diplômés des arts visuels et des arts de la scène sont des autochtones (1,8 %), ce qui est légèrement moins que le pourcentage de tous les diplômés (2,6 %).

Près d'un tiers des diplômés des arts visuels et des arts de la scène (30 %) ont déménagé dans une autre province (18 %) ou un autre pays (12 %) pour faire leurs études postsecondaires. Soixante-dix pour cent de ces diplômés ont fait leurs études en arts visuels et arts de la scène dans leur province de résidence. Le pourcentage de diplômés qui ont déménagé dans une autre province ou un autre pays est légèrement inférieur pour l'ensemble des diplômés postsecondaires (28 %, y compris un peu plus de 10 % qui sont allés dans une autre province et un peu plus de 17 % dans un autre pays).

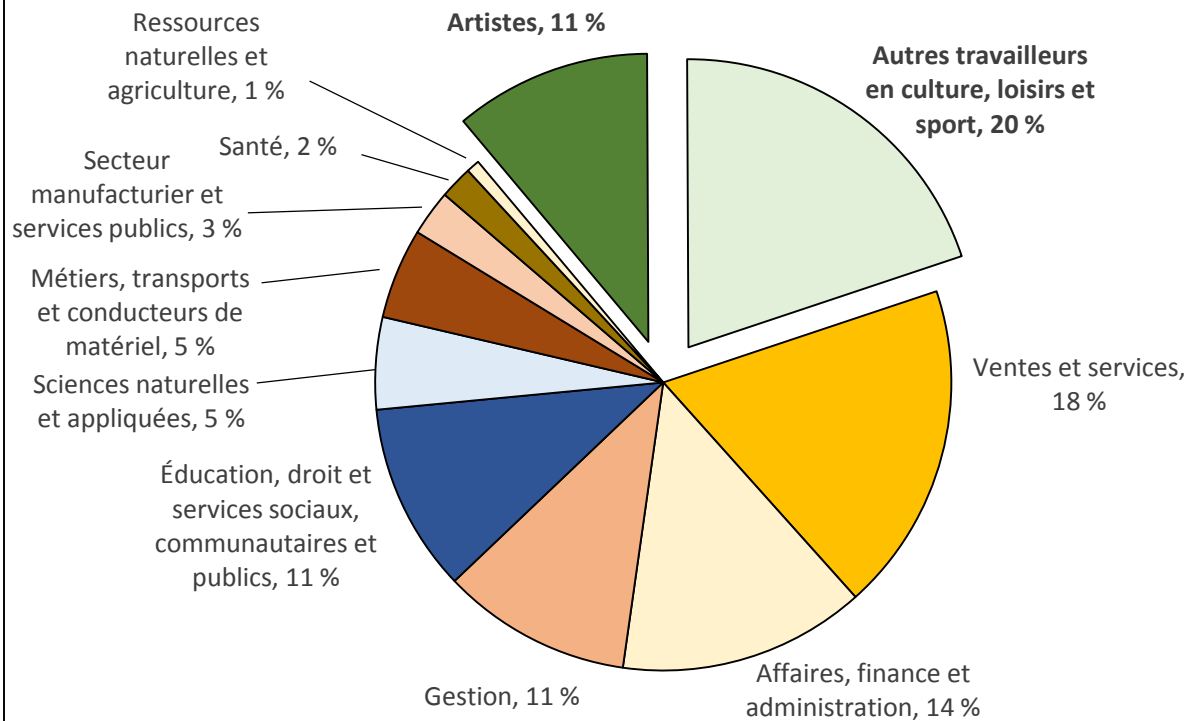
### ***Participation à la population active et professions des diplômés des arts***

Le taux de participation à la population active est très élevé parmi les diplômés des arts visuels et des arts de la scène (78,7 %), comparativement à l'ensemble des diplômés postsecondaires (72,6 %). Toutefois, parmi les diplômés qui étaient dans la population active en mai 2011, une proportion légèrement plus élevée de diplômés des arts visuels et des arts de la scène que de tous les diplômés étaient en chômage (6,4 % vs 5,7 %).

La figure 5 démontre que, parmi les 326 300 diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans la population active, 11 % travaillaient en tant qu'artistes. Un autre 20 % occupaient des professions dans le vaste secteur des arts, de la culture, des loisirs ou du sport.

De 10 % à 20 % des diplômés des arts visuels et des arts de la scène travaillent dans le secteur des ventes et services (18 %), dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration (14 %), en gestion (11 %), et en éducation, en droit ou dans les services sociaux, communautaires ou publics (également 11 %). On retrouve également 5 % de diplômés des arts visuels et des arts de la scène dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et la catégorie des métiers, transports et conducteurs de matériel.

**Figure 5 : Professions des diplômés des programmes d'arts visuels et d'arts de la scène (25 ans et plus), 2011**



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

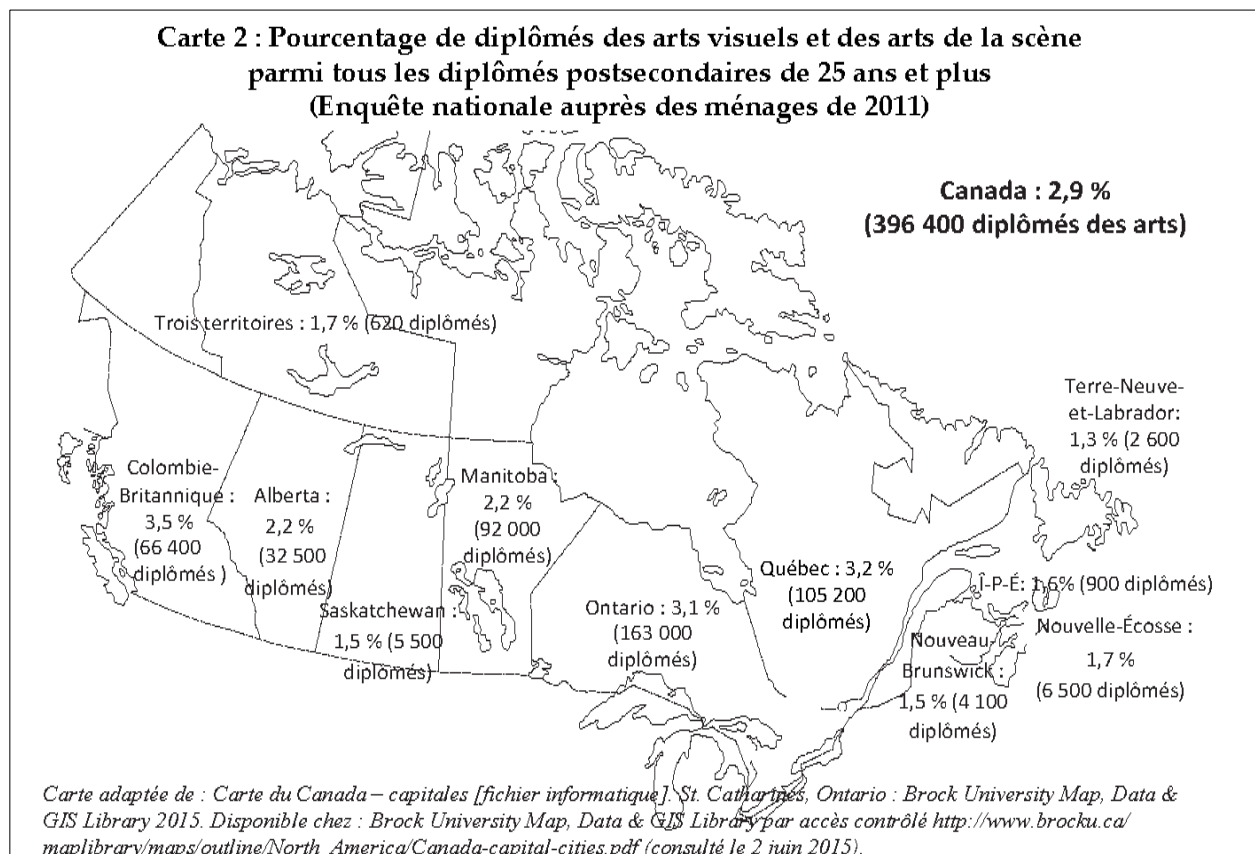
### *Diplômés des arts par province*

Tel qu'indiqué précédemment, les diplômés des arts visuels et des arts de la scène représentent 2,9 % de tous les diplômés postsecondaires au Canada. Comme le démontre la carte 2, la concentration de diplômés des arts varie selon la province :

- Les 66 400 diplômés des arts de la Colombie-Britannique représentent 3,5 % de tous les diplômés postsecondaires de la province.
- Les 105 200 diplômés des arts au Québec constituent 3,2 % de tous les diplômés postsecondaires.
- Les 163 000 diplômés des arts de l'Ontario forment 3,1 % de tous les diplômés postsecondaires de la province.
- Les 32 500 diplômés des arts de l'Alberta constituent 2,2 % de tous les diplômés postsecondaires.
- Même constat au Manitoba où les 9 200 diplômés des arts représentent 2,2 % de tous les diplômés postsecondaires de la province.
- En Nouvelle-Écosse, les 6 500 diplômés des arts représentent 1,7 % de tous les diplômés postsecondaires.

- Les 900 diplômés des arts de l'Île-du-Prince-Édouard forment 1,6 % de tous les diplômés postsecondaires de la province.
- Les 5 500 diplômés des arts de la Saskatchewan représentent 1,5 % de tous les diplômés postsecondaires.
- Les 4 100 diplômés des arts du Nouveau-Brunswick constituent 1,5 % de tous les diplômés postsecondaires de la province.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, les 2 600 diplômés des arts représentent 1,3 % de tous les diplômés postsecondaires.

Dans les trois territoires (regroupés), les 620 diplômés des arts constituent 1,7 % de tous les résidents des territoires qui ont terminé un programme d'études postsecondaires. Le nombre de diplômés des arts dans chaque territoire n'est pas fiable.



## **Section 4 : Diplômés récents (promotion de 2009-2010)**

Cette section propose des renseignements sur la promotion de 2009-2010 des programmes d'art postsecondaires sans distinction de profession. Les données proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 (END). Cette enquête de Statistique Canada a sondé les répondants au sujet de leurs programmes postsecondaires, le financement de leurs études et leurs activités sur le marché du travail depuis la fin de leurs études.

Les données sur les diplômés des arts récents proviennent d'un regroupement de programmes d'enseignement élaboré par Statistique Canada dans le cadre de l'END. Ces données étaient disponibles pour figurer dans ce rapport. Parmi les regroupements actuels, les regroupements qui se rapprochent le plus d'un regroupement de diplômés de programmes d'art sont ceux des diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène et des diplômés d'un programme postsecondaire en technologie des communications. C'est donc cet amalgame de regroupements de programmes que nous appelons « art et communication » dans cette section<sup>6</sup>.

Le regroupement art et communication ne comprend pas les diplômés de programmes de lettres ou de littérature postsecondaires, ces programmes étant regroupés dans la catégorie des sciences humaines. On ne trouvera donc ici que quelques informations au sujet des diplômés de sciences humaines, ce groupe ne faisant pas l'objet du présent rapport.

Trente pour cent des artistes de 25 ans et plus sont diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène ou d'un programme de technologie des communications. Onze pour cent des artistes sont diplômés d'un programme de sciences humaines, soit légèrement moins que le pourcentage d'artistes diplômés d'un programme de sciences sociales, de sciences du comportement et de droit (12 % des artistes).

### ***Niveaux d'études des diplômés récents en art et communication***

En 2009-2010, 16 100 Canadiens ont reçu un diplôme d'un programme d'art ou de communication. Voici les niveaux d'études atteints :

- 41 % d'entre eux ont obtenu un diplôme ou un certificat d'un cégep ou d'un collège.
- 52 % ont obtenu un baccalauréat (ou un premier diplôme professionnel ou un diplôme ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat).
- 8 % ont reçu une maîtrise, un doctorat ou un diplôme ou un certificat supérieur au baccalauréat.

---

<sup>6</sup> La catégorie technologie des communications comprend les programmes suivants : Technologie des communications/technicien en communications. *Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011*, Statistique Canada, 2012 [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=10.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=127939&CVD=127940&CPV=10.&CST=01012011&CLV=1&MLV=3), consulté le 28 mai 2015.

En guise de comparaison, 35 % de tous les diplômés postsecondaires en 2009-2010 ont obtenu un diplôme ou certificat d'un cégep ou collège, 51 % ont obtenu un baccalauréat et 14 % ont obtenu un diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat.

Les diplômés des sciences humaines avaient beaucoup plus tendance que ceux en art et communication ainsi que l'ensemble des diplômés à avoir obtenu un baccalauréat (77 % des diplômés de sciences humaines) au lieu d'un diplôme d'un cégep ou collège (11 %). Douze pour cent des diplômés de sciences humaines ont obtenu un diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat.

Environ neuf diplômés sur dix en art et communication ont poursuivi leurs études à plein temps (91 %), comme l'ont fait 81 % des diplômés de sciences humaines et 82 % de tous les diplômés.

### *Lieu des études en art et communication*

Comme l'indique le tableau 1, les diplômés en art et communication avaient légèrement plus tendance que les autres diplômés à avoir fait leurs études au Québec (28 % vs 24 %) et légèrement moins dans les provinces de l'Atlantique (4 % vs 7 %). En Ontario ainsi que dans les quatre provinces de l'Ouest et les trois territoires, les pourcentages de diplômés en art et communication sont semblables à ceux de tous les diplômés.

Le tableau 1 révèle également que les diplômés de sciences humaines ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à avoir fait leurs études en Ontario (52 % vs 41 %).

<b>Tableau 1 : Lieu des études des diplômés postsecondaires de 2009-2010</b>			
<b>Province ou région du programme d'études</b>	<b>% de diplômés en art et communication</b>	<b>% de diplômés en sciences humaines</b>	<b>% de tous les diplômés</b>
Quatre provinces de l'Ouest et trois territoires	27 %	26 %	28 %
Ontario	41 %	52 %	41 %
Québec	28 %	16 %	24 %
Quatre provinces de l'Atlantique	4 %	6 %	7 %

*Source : Analyse de Hill Stratégies de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013. Cet ensemble de données ne permet pas une ventilation plus détaillée par province ou territoire.*

Environ neuf diplômés sur dix d'un programme d'art et communication, de sciences humaines ou de tous les programmes postsecondaires ont fait leurs études dans leur province (90 %, 88 %

et 88 % respectivement). Si on fait ses études dans sa province, on ne les fait pas nécessairement dans sa ville : ils ne sont plus que 61 %, 68 % et 64 % à faire leurs études sans avoir à se déplacer.

### *L'intérêt personnel joue un rôle clé*

L'intérêt personnel est le facteur de loin le plus important dans le choix des programmes d'études postsecondaires :

- Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des diplômés en art et communication et un pourcentage identique de diplômés de sciences humaines affirment qu'un intérêt personnel était un motif très ou un peu important de leur choix de programme d'études. C'est 98 % de l'ensemble des diplômés qui sont du même avis.

La renommée de l'établissement postsecondaire et du programme lui-même sont les facteurs les plus importants suivants chez les diplômés en art et communication :

- Quatre-vingt-onze pour cent des diplômés en art et communication affirment que la renommée de l'établissement était un motif très ou un peu important de leur choix de programme d'études (en guise de comparaison, c'est aussi le cas de 90 % des diplômés de sciences humaines et de 91 % de tous les diplômés).
- Quatre-vingt-dix pour cent des diplômés en art et communication affirment que la renommée d'un programme en particulier était un motif de leur choix de programme d'études (82 % des diplômés de sciences humaines et 87 % de tous les diplômés).

Les perspectives d'un emploi futur jouent également un rôle important dans le choix d'un programme d'études, mais à un degré moindre chez les diplômés en art et communication que chez les autres diplômés. Celles-ci sont choisies en tant que motif très ou un peu important du choix de programme d'études par 84 % des diplômés en art et communication, 86 % des diplômés de sciences humaines et 94 % de tous les diplômés.

L'enquête a invité les répondants à préciser deux autres facteurs ayant influé sur leur choix de programme d'études. Tout en étant de moindre importance, les facteurs choisis par la majorité de répondants sont la proximité à sa résidence et les recommandations des parents et amis. Soixante-cinq pour cent des diplômés en art et communication ont indiqué que la proximité à leur résidence était très ou un peu importante, tandis que 56 % affirment qu'une recommandation de la famille ou d'un ami avait joué un rôle très ou un peu important dans leur choix.

### *Activités au cours des 12 mois ayant précédé le programme d'études postsecondaires*

Avant d'entreprendre leurs programmes d'études postsecondaires, 55 % des étudiants en art et communication et 57 % des étudiants en sciences humaines fréquentaient l'école. Ces pourcentages sont supérieurs au pourcentage de l'ensemble des diplômés (47 %). Trente-et-un pour cent des étudiants en art et communication et 25 % des étudiants en sciences humaines travaillaient avant d'entreprendre leurs programmes d'études postsecondaires, comparativement à 37 % de tous les étudiants. Dix pour cent des étudiants en art et communication et 11 % des étudiants en sciences humaines travaillaient et fréquentaient l'école, ce qui était également le cas de 9 % de tous les étudiants. Le reste des étudiants était soit au chômage, soit dans la catégorie « autre ». Ces catégories réunies représentent 6 % ou moins de diplômés dans tous les programmes.

Avant d'entreprendre leurs programmes d'études, 62 % des diplômés en art et communication et des diplômés de sciences humaines n'avaient pas fait d'études postsecondaires. Ce pourcentage est supérieur à celui de l'ensemble des diplômés (51 %).

Seulement 11 % des diplômés en art et communication et 13 % des diplômés de sciences humaines étaient titulaires d'un baccalauréat avant d'entreprendre le programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme en 2009-2010 (comparativement à 22 % pour l'ensemble de la promotion). Cette donnée indique que peu de diplômés en art et communication poursuivent leurs études jusqu'à l'obtention d'une maîtrise ou d'un autre diplôme supérieur.

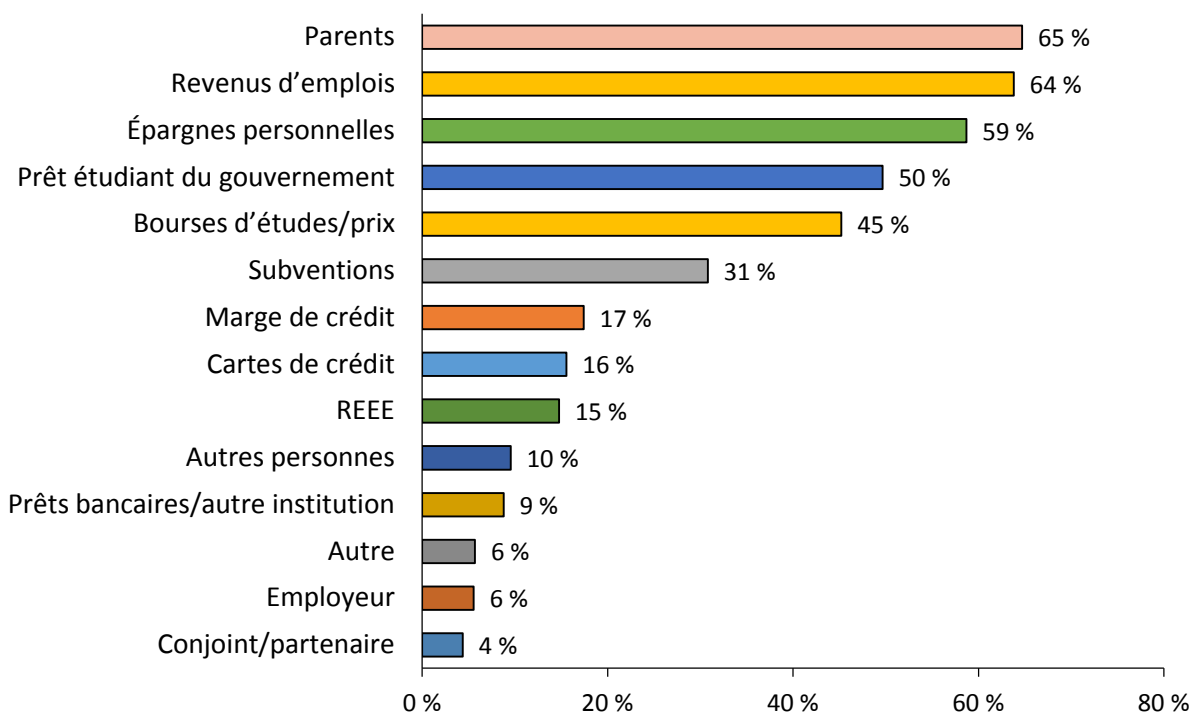
Vingt pour cent des diplômés en art et communication et 17 % des diplômés de sciences humaines avaient complété auparavant un programme d'études dans un cégep ou un collège, ce qui est grosso modo également le cas de tous les diplômés (19 %).

Des pourcentages très faibles de diplômés (3 % ou moins pour chaque niveau d'études) avaient complété un des autres niveaux d'études avant d'entreprendre le programme ayant mené à l'obtention d'un diplôme en 2009-2010 (certificat d'apprentissage ou de métier; diplôme ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat; diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat et inférieur à la maîtrise; maîtrise; ou doctorat).

### *Sources d'aide financière et endettement des diplômés en art et communication*

Comme l'indique la figure 6, les parents (le choix de 65 % des diplômés), les revenus d'emploi (64 %) et les épargnes personnelles (59 %) étaient les sources d'aide financière les plus fréquentes des étudiants en art et communication de la promotion de 2009-2010. Deux autres sources d'aide financière ont été signalées par environ la moitié des diplômés en art et communication : les prêts étudiants du gouvernement (50 %) ainsi que les bourses d'études et prix (45 %).

**Figure 6 : Financement des études postsecondaires des diplômés en art et communication, 2009-2010**



Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 de Statistique Canada.

Les sources d'aide financière des diplômés en art et communication comportent quelques différences par rapport à celles des autres diplômés :

- Les diplômés en art et communication avaient beaucoup plus tendance à avoir bénéficié de l'aide financière de leurs parents (65 % vs 54 % de tous les diplômés).
- Ils avaient plus tendance à avoir obtenu des prix et des bourses (45 % vs 40 % de tous les diplômés).
- Ils avaient un peu plus tendance à se fier à des prêts étudiants du gouvernement (50 % vs 46 % de tous les diplômés).
- Ils avaient moins tendance à avoir reçu du soutien de leur employeur (6 % vs 13 % de tous les diplômés).
- Ils avaient un peu moins tendance à avoir bénéficié du soutien de leur conjoint ou partenaire (4 % vs 8 % de tous les diplômés).

Pour les diplômés qui avaient emprunté pour faire leurs études postsecondaires, l'endettement global des diplômés en art et communication lors de l'obtention de leur diplôme en 2009-2010 était assez comparable à l'endettement des autres diplômés :



- 17 % des diplômés en art et communication (comparativement à 21 % de tous les diplômés) ont obtenu leur diplôme sans s'endetter.
- Un pourcentage semblable de diplômés en art et communication (11 %) et de l'ensemble des diplômés (10 %) avaient un endettement (de toutes les sources) entre 1 \$ et 4 999 \$.
- Deux autres sources d'aide financière ont été signalées par environ la moitié des diplômés en art et communication : les prêts étudiants du gouvernement (50 %) ainsi que les bourses d'études et prix (45 %).

Les données du tableau 2 indiquent que plusieurs diplômés en art et communication avaient réduit leur niveau d'endettement au cours des trois années entre la fin de leurs études et la semaine de l'enquête. Plus précisément, le pourcentage de diplômés en art et communication sans endettement est passé de 17 % en 2009-2010 à 32 % en 2012-2013. Il y a également eu réduction du pourcentage de diplômés en art et communication avec un endettement de 5 000 \$ ou plus, comme l'indiquent les trois dernières lignes du tableau 2.

<b>Tableau 2 : Endettement de toutes les sources des diplômés en art et communication (promotion de 2009-2010)</b>		
<b>Montant de l'endettement de tous les prêts</b>	<b>À la fin des études</b>	<b>Au moment de l'enquête</b>
0 \$	17 %	32 %
Moins de 5 000 \$	11 %	13 %
5 000 \$ à 9 999 \$	15 %	11 %
10 000 \$ à 24 999 \$	32 %	26 %
25 000 \$ et plus	26 %	18 %

*Source : Analyse de Hill Stratégies de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013.*

### *Activités sur le marché du travail après la fin des études*

Les répondants de l'END ont été interrogés au sujet de leurs activités sur le marché du travail au moment de l'enquête (c'est-à-dire, en 2013, soit grosso modo trois ans après leur obtention d'un diplôme). Quatre-vingt-six pour cent des diplômés en art et communication avaient un emploi au moment de l'enquête, soit le même pourcentage que l'ensemble des diplômés, tout en étant supérieur au pourcentage des diplômés de sciences humaines (80 %). Les autres répondants étaient en chômage ou ne faisaient pas partie de la population active.

Parmi ceux qui avaient un emploi, 76 % des diplômés en art et communication occupaient un emploi à temps plein, ce qui est semblable au pourcentage de diplômés de sciences humaines (77 %), mais inférieur au pourcentage de l'ensemble des diplômés (87 %).

Les diplômés en art et communication avaient beaucoup plus tendance (22 %) que les diplômés de sciences humaines (13 %) ou que tous les diplômés (12 %) à avoir plusieurs emplois au moment de l'enquête.

En ce qui a trait aux emplois des répondants (ou de leur emploi principal s'ils en avaient plus d'un), les diplômés en art et communication avaient :

- plus tendance que les autres diplômés à avoir une profession dans le secteur des arts, de la culture, des loisirs ou des sports (35 % vs 4 %);
- plus tendance que les autres diplômés à travailler dans le secteur des ventes et des services (22 % vs 13 %);
- moins tendance que les autres diplômés à travailler dans une profession de nature scientifique (8 % vs 12 %);
- beaucoup moins tendance que les autres diplômés à travailler dans le secteur des affaires, en finance ou en administration (13 % vs 20 %);
- beaucoup moins tendance que les autres diplômés à travailler dans les professions de santé (1 % vs 13 %);
- beaucoup moins tendance que les autres diplômés à occuper des professions en éducation, en droit ou dans les services sociaux, communautaires et publics (11 % vs 24 %).

Soixante-dix pour cent des diplômés en art et communication occupaient un poste permanent lors de l'enquête, un pourcentage inférieur à celui des diplômés de sciences humaines (72 %) et de tous les diplômés (80 %).

Comme l'indique le tableau 3, les diplômés en art et communication (et les diplômés de sciences humaines) ont beaucoup moins tendance que l'ensemble des diplômés à occuper un emploi étroitement relié à leurs domaines d'études.

<b>Tableau 3 : Rapport entre l'emploi actuel et les études postsecondaires</b>			
	<b>% des diplômés en art et communication</b>	<b>% des diplômés de sciences humaines</b>	<b>% de tous les diplômés</b>
Rapport étroit	36 %	32 %	58 %
Rapport quelconque	22 %	26 %	22 %
Aucun rapport	41 %	41 %	20 %

*Source : Analyse de Hill Stratégies de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013.*

Les diplômés en art et communication avaient beaucoup plus tendance que les autres diplômés à avoir un emploi mal rémunéré au moment de l'enquête : 23 % des diplômés en art et communication avaient un emploi ayant un revenu annuel brut inférieur à 20 000 \$, comparativement à 15 % des diplômés de sciences humaines et 10 % de tous les diplômés. Un autre 40 % d'entre eux avaient un emploi ayant un revenu annuel brut entre 20 000 \$ et 39 999 \$, comparativement à 33 % des diplômés de sciences humaines et de 27 % de tous les diplômés.

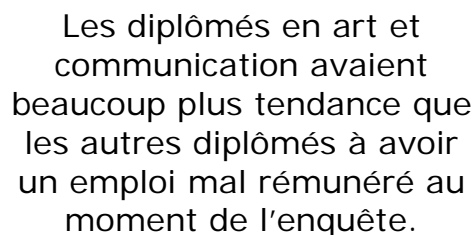
Seulement 46 % des diplômés en art et communication affirment que l'emploi qu'ils avaient au moment de l'enquête correspondait à leurs attentes à la fin de leurs études. C'est inférieur au pourcentage de diplômés de sciences humaines (52 %) et de tous les diplômés (62 %).

Les diplômés en art et communication (ainsi que les diplômés de sciences humaines) ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à avoir eu plusieurs employeurs au cours des trois années qui ont suivi leur obtention du diplôme : 18 % des diplômés en art et communication, 14 % des diplômés de sciences humaines et 8 % de tous les diplômés ont eu au moins quatre employeurs depuis la fin de leurs études.

Un grand nombre de diplômés postsecondaires ont choisi de poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme. Entre 2010 et 2013, ce fut le cas de 45 % des diplômés en art et communication, 62 % des diplômés de sciences humaines et 41 % de tous les diplômés.

Les répondants ont été invités à indiquer sur une échelle de 1 à 10 leur satisfaction générale au moment de l'enquête. Les diplômés en art et communication avaient moins tendance que les autres diplômés à être très satisfaits de leur vie (c'est-à-dire, une réponse de 9 ou 10). C'était le cas de 26 % des diplômés en art et communication, 29 % des diplômés de sciences humaines et 34 % de tous les diplômés.

Malgré les défis sur le marché du travail mentionnés précédemment, 72 % des diplômés en art et communication choisiraient de nouveau le même programme d'études. C'est égal au pourcentage de diplômés de sciences humaines (72 %) et légèrement moins que le pourcentage de tous les diplômés (76 %).



Les diplômés en art et communication avaient beaucoup plus tendance que les autres diplômés à avoir un emploi mal rémunéré au moment de l'enquête.

## **Section 5 : Conclusion**

### ***Peu de diplômés des arts visuels et des arts de la scène travaillent dans une profession artistique***

Une des principales conclusions du récent rapport américain<sup>7</sup> était l'absence « surprenante » de recoupement entre les artistes professionnels et les diplômés des arts. Cette étude américaine avait constaté que 16 % des artistes étaient titulaires d'un diplôme d'un programme d'art et que 10 % des diplômés des arts occupaient des professions artistiques.

Bien que les définitions de « profession artistique » et de « diplômé des arts » de cette étude américaine diffèrent de celles de nos recherches au Canada, les conclusions des études canadiennes sont relativement semblables, surtout quant aux professions des diplômés en art.

- Vingt-huit pour cent des 134 500 artistes canadiens de 25 ans et plus sont diplômés d'un programme postsecondaire d'arts visuels ou d'arts de la scène.
- Onze pour cent des 326 300 diplômés des arts visuels ou des arts de la scène dans la population active occupaient des professions artistiques en mai 2011.

La figure 7 présente le recoupement entre les diplômés des arts visuels et des arts de la scène et les artistes dans la population active.

### ***Des signes de sous-emploi des diplômés récents en art et communication***

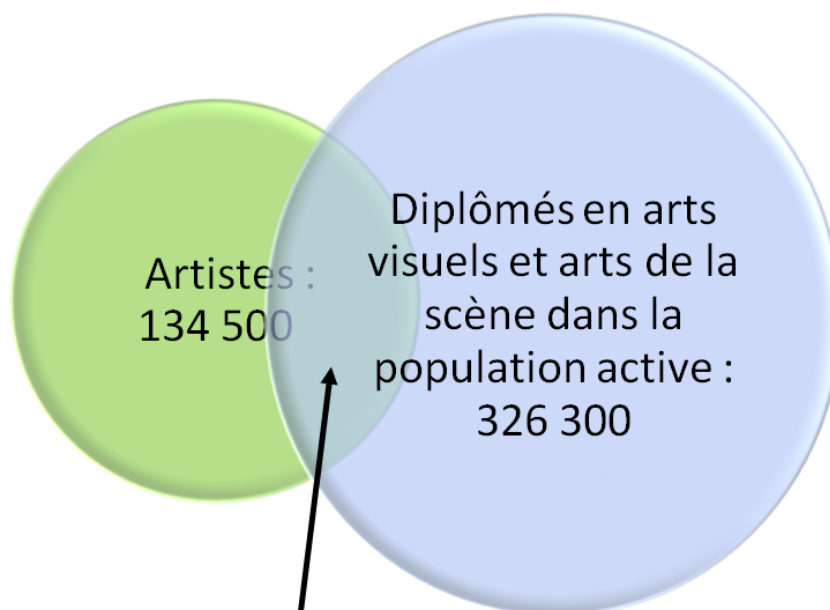
Bien que les données de ce rapport ne soient pas définitives, les diplômés récents en art et communication seraient sous-employés comparativement à d'autres diplômés postsecondaires récents. Plus précisément, les diplômés en art et communication avaient beaucoup moins tendance à occuper un emploi qui se rapportait à leurs études (36 % vs 58 %). Seulement 46 % d'entre eux ont indiqué que leur emploi au moment de l'enquête était celui qu'ils espéraient avoir à la fin de leurs études, contrairement à 62 % de tous les diplômés.

De plus, les diplômés en art et communication avaient beaucoup plus tendance que les autres diplômés à occuper des emplois mal rémunérés au moment de l'enquête : 23 % des diplômés en art et communication avaient un emploi à revenu annuel brut inférieur à 20 000 \$, comparativement à 10 % de tous les diplômés. Les diplômés en art et communication ont beaucoup plus tendance que les autres diplômés à travailler dans le secteur des ventes et services (22 % vs 13 %).

---

<sup>7</sup> *Artists Report Back: A National Study on the Lives of Art Graduates and Working Artists*, BFAMFAPHd, 2014 (<http://bfamfaphd.com/>).

**Figure 7 : Artistes et diplômés en arts visuels et arts de la scène dans la population active, 2011**



Artistes diplômés d'un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène : 37 100 ou 28 % des artistes et 11 % des diplômés en arts

*Source : Les données analysées par Hill Stratégies sont basées sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.*

Les diplômés en art et communication sont également beaucoup plus enclins que les autres diplômés à avoir connu plusieurs employeurs au cours des trois années après l'obtention de leur diplôme : 18 % des diplômés en art et communication (vs 8 % de tous les diplômés) avaient eu au moins quatre employeurs depuis la fin de leurs études.

Malgré ces difficultés sur le marché du travail, 72 % des diplômés récents en art et communication choisiraient de poursuivre le même programme d'études si c'était à refaire. C'est à peine moins que le pourcentage de l'ensemble des diplômés (76 %).

### *Suggestions de nouvelles recherches*

Ce rapport a examiné les données de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada au sujet des antécédents scolaires des artistes et de la situation professionnelle des diplômés des programmes d'art.

Les recherches pour ce rapport reposent sur des ensembles de données facilement accessibles et leurs regroupements de programmes d'enseignement, ce qui a imposé certaines limitations. Plus précisément, les données sur les diplômés des arts récents sont basées sur l'agrégation de regroupements de programmes d'études mis au point par Statistique Canada. Le regroupement de « diplômés des arts » correspond au regroupement de diplômés de programmes d'arts visuels ou d'arts de la scène et de diplômés de programmes de technologie des communications de niveau postsecondaire. La présence des programmes de technologie des communications n'était pas idéale pour cette analyse.

De nouvelles études pourraient examiner plus en profondeur la situation des diplômés des arts sur le marché du travail (y compris les écarts de revenu) et décrire plus précisément les diplômés des arts qu'il n'a été possible de faire avec les regroupements utilisés dans certaines sections de ce rapport (c'est-à-dire, les diplômés en « art et communication »).

Une autre étude sur les antécédents scolaires des artistes dans la population active pourrait examiner les écarts de revenu des artistes selon le programme d'enseignement et le cheminement professionnel des 23 % des artistes qui n'ont pas complété un programme postsecondaire. (Il s'agit du deuxième plus important contingent d'artistes après les 28 % d'artistes qui ont complété un programme d'arts visuels ou d'arts de la scène.)

## **Annexe : Description des neuf professions artistiques**

Source : Classification nationale des professions — statistiques de 2006, Statistique Canada  
<http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12-583-X&lang=fra>

<b>Profession artistique (et code)</b>	<b>Définition</b>
Acteurs et comédiens (F035)	<p>Les acteurs et les comédiens interprètent des rôles dans des productions cinématographiques, télévisuelles, théâtrales et radiophoniques pour divertir des auditoires variés. Ils travaillent dans des compagnies de production cinématographique, télévisuelle, théâtrale et autres compagnies de production. Ce groupe de base comprend les professeurs d'art dramatique qui travaillent dans les écoles d'art dramatique</p> <p>Exclusions : annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision (F131); danseurs (F034); professeurs d'art dramatique (voir E111 professeurs et chargés de cours au niveau universitaire); musiciens et chanteurs (F033); autres artistes de la scène non classifiés ailleurs (F132).</p>
Artisans (F144)	<p>Ce groupe de base comprend les personnes qui, grâce à leurs aptitudes créatives et à leur talent artistique, conçoivent et fabriquent des objets ornementaux, des articles en céramique, des vitraux, des bijoux, des tapis, des tissus, d'autres articles d'artisanat et des arrangements floraux. Ce groupe de base comprend aussi les confectionneurs d'instruments musicaux. La plupart des artisans sont des travailleurs autonomes. Les décorateurs floraux travaillent généralement au service de fleuristes et dans les services de fleuristerie de grands établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les professeurs d'artisanat, aussi inclus dans ce groupe de base, travaillent pour des associations d'artisans, des collèges, des studios privés et des organisations récréatives.</p> <p>Exclusions : ébénistes (H122); professions liées à la confection de tissus dans le domaine de la fabrication (voir J152 Tisseurs, tricoteurs et autres opérateurs de machines textiles); bijoutiers, réparateurs de bijoux et horlogers-rhabilleurs et personnel assimilé (H514); peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels (F036).</p>
Auteurs, rédacteurs et écrivains (F021)	<p>Les auteurs, les rédacteurs et les écrivains rédigent des livres, des scénarios, des scénarimages, des pièces de théâtre, des essais, des discours, des manuels, des devis et autres articles non journalistiques qui seront publiés ou présentés, après avoir fait les recherches nécessaires. Ils travaillent dans des agences de publicité, la fonction publique, de grandes entreprises, des cabinets d'experts-conseils, des maisons d'édition, des entreprises de multimédias ou de médias spécialisés et d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : réviseurs (F022); journalistes (F023); auteurs-compositeurs (voir F032 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs); traducteurs, terminologues et interprètes (F025).</p>
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (F032)	<p>Ce groupe de base comprend les chefs d'orchestre, les directeurs de formation musicale, les compositeurs et les arrangeurs de musique instrumentale ou vocale. Ils travaillent dans des orchestres symphoniques et des orchestres de chambre, des formations musicales, des chorales, des compagnies d'enregistrement du son, et des orchestres de ballet ou d'opéra. Ils peuvent également être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : musiciens et chanteurs (F033); producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (F031).</p>

Danseurs (F034)	<p>Ce groupe de base comprend les danseurs et les professeurs de danse. Les danseurs travaillent pour des compagnies de danse et de ballet, dans des productions télévisuelles et cinématographiques, dans des boîtes de nuit ou des établissements similaires. Les professeurs de danse enseignent dans des écoles et des académies de danse.</p> <p>Exclusions : chorégraphes (voir F031 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé); autres artistes de la scène non classifiés ailleurs (F132).</p>
Musiciens et chanteurs (F033)	<p>musiciens et les chanteurs jouent ou chantent dans des orchestres, des chorales, des compagnies d’opéra et des formations musicales populaires, dans des établissements tels que des salles de concert, des bars-salons et des théâtres, dans des productions cinématographiques, à la télévision et dans des studios d’enregistrement. Les professeurs de musique enseignent dans des conservatoires, des académies et des maisons privées.</p> <p>Exclusions : chefs d’orchestre, compositeurs et arrangeurs (F032); professeurs de musique au niveau primaire (voir E132 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire); professeurs de musique au niveau secondaire (voir E131 Enseignants au niveau secondaire); professeurs de musique au niveau universitaire (voir E111 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire).</p>
Autres artistes de spectacle non classé ailleurs (F132)	<p>Ce groupe de base comprend les artistes de cirque, les magiciens, les mannequins, les marionnettistes et les autres artistes non classés ailleurs. Ils travaillent dans des cirques, des boîtes de nuit, des compagnies théâtrales et de publicité et d’autres compagnies de production, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : acteurs et comédiens (F035); danseurs (F034); musiciens et chanteurs (F033).</p>
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels (F036)	<p>Les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels créent des peintures, des dessins, des sculptures, des gravures et d’autres œuvres artistiques originales. Ils sont habituellement des travailleurs autonomes. Ce groupe comprend aussi les professeurs d’art, qui enseignent généralement dans des écoles des beaux-arts.</p> <p>Exclusions : artisans (F144); professeurs d’art (voir E111, E121, E131, E132 – niveaux universitaire, postsecondaire, secondaire et primaire); designers graphiques et illustreurs (F141).</p>
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (F031)	<p>Les producteurs, les réalisateurs, les chorégraphes et personnel assimilé supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de films cinématographiques, d’émissions de radio ou de télévision, de danses et de pièces de théâtre. Ils travaillent pour des sociétés cinématographiques, des stations de radio et de télévision, des services de radiodiffusion, des entreprises de publicité, des studios d’enregistrement du son, des entreprises de production de disques et des troupes de danse. Ils peuvent également être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : directeurs – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (A342); photographes, techniciens en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (F12)</p>